

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

- 1/ Psychiatrie et santé mentale : Groupe de psychoéducation destiné aux patients atteints de troubles dépressifs récurrents et/ou chroniques et à leurs familles – Clinique du Val Josselin, Yffiniac
- 2/ Psychiatrie : L'atelier du médicament - démarche en ETP centrée sur les médicaments psychotropes – Fondation Bon Sauveur, Bégard
- 3/ Psychiatrie : Habileté sociale – Fondation Bon Sauveur, Bégard
- 4/ Troubles psychotiques : Conscience des troubles et qualité de vie chez le patient souffrant de troubles psychotiques – CHRU Brest
- 5/ Nutrition chez des patients sous traitement psy : Nutrition / activités physiques adaptées et traitements en psychiatrie – Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve, Polyclinique Saint Laurent, Rennes
- 6/ Troubles envahissants du développement - autisme : "Connaître, comprendre et gérer les troubles autistiques" – CHGR Rennes
- 7/ Psychiatrie et santé mentale : Psycho éducation - S.A. Clinique de Pen-Ar-Dalar, Clinique Guipavas
- 8/ Psychiatrie et santé mentale : Groupe de psychoéducation destiné aux patients atteints de troubles bipolaires et à leurs familles - SAS CLINEA, Clinique Chateaulin
- 9/ Émois et moi – CH Guillaume Régnier Rennes
- 10/ Partageons nos savoir - CH Guillaume Régnier Rennes

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

1/ Psychiatrie et santé mentale : Groupe de psychoéducation destiné aux patients atteints de troubles dépressifs récurrents et/ou chroniques et à leurs familles

- [Type de structure et lieu](#)

Clinique du Val Josselin, Yffiniac (22)

- [Description du programme](#)

Public

Le programme s'adresse à des patients atteints de troubles dépressifs récurrents et/ou chroniques en hospitalisation dans les services de la Clinique du Val Josselin.

Les troubles dépressifs récurrents et/ou chroniques sont des affections psychiatriques de longue durée (F 33-CIM10).

Étapes du programme

- 1) Diagnostic de la maladie chronique par le psychiatre et évaluation de l'utilité d'une orientation vers une prise en charge en ETP
- 2) Proposition d'ETP au patient par le psychiatre
- 3) Réalisation du diagnostic éducatif, par le soignant du Centre de jour qui a été nommé référent, au cours d'un entretien individuel, en présence du psychologue.

Cet entretien a pour objet le remplissage de la partie paramédicale du formulaire de recueil des besoins et attentes du patient dans :

- La connaissance de sa pathologie
- La connaissance de son traitement
- L'équilibre alimentaire
- Les compétences qu'il lui serait nécessaire d'acquérir

- 4) Planification du programme personnalisé après une réunion institutionnelle, avec orientation vers différents ateliers :

- l'atelier connaissance de la maladie
- l'atelier du médicament
- le programme « équilibre alimentaire »
- le programme de réhabilitation psychosociale

- 5) Déroulement du programme

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne Annexe 2

6) Évaluation du programme

- [Sources de financement](#)

Aucune

- [Difficultés rencontrées](#)

Non connues

- [Coordonnateur](#)

Dr Jamal BENZAOUZ

benazzouz@clinique-valjosselin.fr

0296633333

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

2/ Psychiatrie :

L'atelier du médicament - démarche en ETP centrée sur les médicaments psychotropes.

- Type de structure et lieu

Fondation Bon Sauveur, Bégard (22)

- Description du programme

Ce programme est actuellement déployé par la Fondation Bon-Sauveur de Bégard (secteur sanitaire n°7) sur les villes de Lannion, Guingamp, Paimpol et Bégard.

Public

Il s'adresse à des patients adultes atteints de troubles psychiques (essentiellement la schizophrénie) stabilisés vus en consultation dans les CMP ou fréquentant les CATTP ou hospitalisés dans les hôpitaux de jour. Sous une forme simplifiée, il est aussi proposé dans des services d'hospitalisation complète et en addictologie.

Les étapes du programme

- Réalisation d'un diagnostic éducatif partagé
- Proposition de participation au programme d'ETP par l'équipe soignante au patient
- La démarche d'éducation thérapeutique de l'atelier du médicament est personnalisée en fonction des objectifs du patient.
- Elle s'articule autour de sept séances collectives d'une heure avec des temps de travail individuel.

L'objectif du programme, au travers de ces séances, est de développer :

- des compétences d'auto-soin:
 - o comprendre le lien entre les symptômes de la maladie et la prescription d'un médicament
 - o savoir reconnaître le médicament pivot de l'ordonnance
 - o savoir préparer son traitement, savoir prendre son traitement
 - o savoir adapter son traitement en fonction des symptômes de la maladie
 - o savoir gérer les prescriptions "si besoin"
 - o mettre en œuvre les modifications de son mode de vie (équilibre diététique suite à la prise de poids due aux antipsychotiques par exemple)
 - o savoir où chercher une information sur le médicament
 - o savoir repérer et faire face aux effets indésirables des médicaments.

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

- des compétences d'adaptation : elles s'appuient sur le vécu et l'expérience antérieure du patient et font partie d'un ensemble de compétences psychosociales
 - o savoir négocier son traitement avec son psychiatre
 - o pouvoir lutter contre les mauvaises représentations sociales ou familiales des neuroleptiques
 - o résoudre un problème : que faire si on nous propose de l'alcool ou de la drogue ? Que faire si j'oublie une prise ?

Les méthodes pédagogiques utilisées s'appuient sur les théories cognitivistes et socioconstructivistes de l'apprentissage. Le programme est centré sur le patient-apprenant. Il est élaboré en tenant compte du fait que l'apprentissage est individuel et qu'il se fait par la mise en relation de nouvelles informations avec les connaissances antérieures. Il utilise les techniques de l'entretien motivationnel. Le travail de groupe est privilégié.

L'atelier du médicament est évalué suivant trois axes :

- Les effets du programme auprès des bénéficiaires
- la satisfaction du patient
- Le fonctionnement du programme avec le suivi des indicateurs régionaux.

- [Sources de financement](#)

Aucune

- [Difficultés rencontrées](#)

Non connues

- [Coordonnateur](#)

Dr Sylviane BERTHE-SIMONELLI

sberthe@fondationbonsauveur.fr

0296453701

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

3/ Psychiatrie : Habilité sociale

- [Type de structure et lieu](#)

Fondation Bon Sauveur, Bégard (22)

- [Description du programme](#)

Public

Ce programme est centré sur la réinsertion sociale des patients adultes atteints de troubles psychiques et présentant une symptomatologie stabilisée vus en consultation dans les CMP, fréquentant les CATTP ou hospitalisés dans les hôpitaux de jour.

Ce programme est proposé par l'hôpital de Bégard sur les villes de Lannion, Guingamp, Paimpol et Bégard.

Les objectifs de ce programme

- Trouver et appliquer des solutions aux problèmes concrets du quotidien
- Permettre d'aider le patient à s'insérer dans une vie sociale et relationnelle satisfaisante en dehors du milieu psychiatrique
- Acquérir ou consolider des compétences d'auto-soins ou d'adaptation, cela afin qu'il devienne plus autonome dans la gestion de son quotidien.

Les étapes du programme :

- Le diagnostic éducatif : est un questionnaire à remplir individuellement lors d'un entretien infirmier formalisé

Les modules proposés :

- o Le module Argent est constitué de 2 séances individuelles et 2 séances de groupe.
- o Le module Occupation est constitué de 2 séances individuelles et 3 séances de groupe.
- o Le module Présentation et Communication est constitué de 3 séances individuelles et de 3 séances de groupe.

Les compétences développées dans les 3 modules sont les suivantes :

Compétences d'auto-soins :

- Connaître ses ressources et ses dépenses,
- Mieux gérer ses dépenses
- Apprendre à planifier sa journée et à respecter ce planning en utilisant des outils adaptés
- Faire ses démarches administratives avec aide
- Repérer ses difficultés en matière d'hygiène

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

- Prendre conscience que l'image que l'on renvoie influence la relation aux autres
- Adapter son mode de communication dans une situation donnée

Compétences d'adaptation :

- Avoir de meilleures notions du coût de la vie
- Trouver une ou des activités lui correspondant
- Améliorer son image, sa présentation à travers l'hygiène, la tenue vestimentaire et la posture
- Renforcer l'estime de soi

Les méthodes pédagogiques utilisées s'appuient sur les théories cognitivistes et socioconstructivistes de l'apprentissage. Le programme est centré sur le patient apprenant. Il utilise la technique de résolution de problème.

- [Sources de financement](#)

Aucune

- [Difficultés rencontrées](#)

Non connues

- [Coordonnateur](#)

Mme Hélène LE VERGE et Pascaline TOUMINET

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

4/Troubles psychotiques : Conscience des troubles et qualité de vie chez le patient souffrant de troubles psychotiques

- [Type de structure et lieu](#)

CHRU Brest (29)

- [Description du programme](#)

Public

Le programme s'adresse à des patients souffrant de pathologies schizophréniques et troubles apparentés.

Le programme s'adresse à des patients psychotiques majeurs, dépendants du TS 1.-Il s'agit de patients dont la pathologie provoque un handicap psychique et dont les capacités de mobilisation et de changement seront évaluées lors du Bilan Éducatif. Les patients seront adressés par un médecin.

Les objectifs de ce programme

- Acquérir une meilleure connaissance de la maladie
- Favoriser l'adhésion aux soins en renforçant l'alliance thérapeutique
- Améliorer la qualité de vie du patient notamment en termes d'autonomie, d'insertion sociale et d'hygiène de vie
- Un entretien destiné à réaliser un Bilan Educatif Partagé précède l'inclusion de tout patient dans le programme. Il est réalisé par un médecin.

Les modalités du programme

Il est constitué de 6 séances, d'1h environ, animées par deux professionnels formés en ETP.

Le programme se déroule en plusieurs temps :

Le premier temps est celui du bilan éducatif partagé.

Le deuxième temps est celui du projet éducatif individualisé. Ce programme a pour objet l'acquisition de compétences dans l'acceptation et la gestion de la pathologie :

- Prendre conscience du trouble mental et de son caractère durable
- Identifier et nommer les symptômes positifs
- Repérer l'apparition de symptômes négatifs
- Définir les troubles cognitifs
- Percevoir les conséquences psychosociales de la maladie
- Accepter la nécessité du traitement

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

- Reconnaître les effets secondaires du traitement
- Alerter la personne ressource en cas de problème concernant le traitement médicamenteux
- Connaître le réseau en santé mentale et le dispositif associatif
- Dépister précocement les signes de rechute
- Solliciter le professionnel de santé de référence en cas de nécessité
- Identifier les situations de stress à éviter compte tenu de la vulnérabilité
- Communiquer avec l'entourage, y compris familial sur les compétences acquises lors de la séquence éducative
- Connaître les droits ouverts par la maladie
 - [Sources de financement](#)

Aucune

Ressources propres au CHRU utilisées dans les premiers temps

- [Difficultés rencontrées](#)
 - problèmes de personnels (pas de personnels dédiés)
 - problèmes logistiques (pas de matériel dédié)
- [Coordonnateur](#)

Dr Françoise DUVAL :

francoise.duval@chu-brest.fr

0298223345

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

5/ Nutrition chez des patients sous traitement psy : Nutrition / activités physiques adaptées et traitements en psychiatrie

- [Type de structure et lieu](#)

Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve, Polyclinique Saint Laurent, Rennes (35)

- [Description du programme](#)

L'objectif du programme

Permettre aux patients de psychiatrie de limiter la prise de poids liée au traitement, par un équilibre alimentaire mieux maîtrisé, la prise de poids étant l'une des premières causes de non compliance aux traitements.

L'admission se fait par repérage du médecin généraliste de psychiatrie et/ ou de l'infirmier référent du patient et validation médicale d'inclusion dans le programme.

L'admission est suivie d'un entretien individuel pour permettre au patient de définir des objectifs personnalisés.

La planification et la mise en œuvre du parcours se fait par une infirmière référente du parcours associée à une infirmière du parcours de psychiatrie.

Modalités du programme

Le parcours s'étend sur 2 semaines :

- 1 séance individuelle, servant au diagnostic éducatif
- Suivie de 2 séances collectives : Donner du sens, Equilibre alimentaire, Evaluation des connaissances
- Accompagnées de 1 atelier de culinothérapie et 2 séances d'activité physique adaptée
- Evaluation en fin de programme

Différents types d'outils sont utilisés : photolangage, jeux, quizz, calcul du coût des repas, semainier des habitudes alimentaires...

- [Sources de financement](#)

Aucune

- [Difficultés rencontrées](#)

Reste à organiser la mise en place d'une évaluation à distance, à 2 ou 3 mois (tél, courrier...)

- [Coordonnateur](#)

Mme Jacqueline LIZARRAGA : j.lizarraga@stv-stlaurent.fr

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

6/ Troubles envahissants du développement - autisme : Connaître, comprendre et gérer les troubles autistiques

- [Type de structure et lieu](#)

Centre Hospitalier Guillaume Rénier (CHGR), Rennes (35)

- [Description du programme](#)

Public

Ce programme s'adresse aux jeunes de moins de 16 ans, ayant été reçu à l'Espace Austisme pour poser ou confirmer un diagnostic de TED, ainsi qu'à leur famille.

L'objectif général du programme

Renforcer la capacité de la personne présentant un TED et de son entourage à se prendre en charge, à élaborer des stratégies de compensation, afin d'avoir une meilleure qualité de vie.

Les objectifs opérationnels visent à :

- Acquérir ou approfondir des connaissances sur les TED et mettre en oeuvre ces connaissances
- Aider à l'accès aux soins
- Aider à l'intégration sociale
- Diminuer les comportements problèmes qui pourraient entraîner des ruptures familiales, scolaires ou professionnelles, sociales...

Les étapes du programme

- un diagnostic éducatif
- 5 séances collectives ou individuelles, d'une durée de 2h environ, dont le "fil rouge" est de "prévenir ou gérer les comportements difficiles" : Connaître et comprendre les particularités de fonctionnement du jeune TED, Aider au développement de l'autonomie quotidienne, personnelle et sociale, Aider à l'accès aux soins, Aider le jeune à développer ses habiletés sociales, Aider à la mise en place d'outils à domicile.

Les outils utilisés

Outils comportementalistes de structuration, livre, supports visuels, présentation de séquençage, paper board, jeu de rôle, thermomètre des émotions, vidéos, agendas...

- [Sources de financement](#)

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne Annexe 2

Aucune

Moyens actuels de l'Espace Autisme. (Moyens supplémentaires demandés à l'ARS)

- [Difficultés rencontrées](#)

Non connues

- [Coordonnateur](#)

Dr Tanguy SEVENO

espace-autisme@ch-guillaumeregner.fr

02 99 68 29 63

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

7/ Psychiatrie et santé mentale : Psycho éducation

- [Type de structure et lieu](#)

S.A. Clinique de Pen-An-Dalar, Clinique Guipavas (29)

- [Description du programme](#)

Public

Patients atteints de troubles chroniques de l'humeur.

Déroulement du programme

Dès l'admission au Centre de Jour, l'orientation vers le programme d'ETP est étudiée

Il est constitué de 15 séances d'une durée d'1h30 à 2h chacune, groupales et individuelles. Le centre de jour organise 3 sessions d'ETP (groupes de patients) dans l'année civile.

Les objectifs de ce programme

Permettre aux patients de connaître la maladie (symptômes, processus de décompensation, signes avant-coureurs, traitements, troubles associés) afin de mieux la gérer et de parvenir à équilibrer l'humeur, de diminuer les hospitalisations et donc d'acquérir une meilleure qualité de vie. Les objectifs du programme prennent en compte l'entourage proche du patient.

- [Sources de financement](#)

Aucune

- [Difficultés rencontrées](#)

D'après l'évaluation quadriennale :

Des effets défavorables sont survenus : certains patients ont dû interrompre les séances, ne parvenant pas à se distancer des apports cliniques, le risque étant de se perdre et d'être déstabilisé dans leur problématique. Il est donc nécessaire d'être vigilant et de repérer ces patients lors des toutes premières séances.

Certains programmes de soins ont dû être interrompus pour des patients dont le diagnostic était à reconsidérer.

- [Coordonnateur](#)

Dr Jean-Pierre ANGUILL

jp.anguill@ramsaysante.fr

0298841404

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

8/ Psychiatrie et santé mentale :

Groupe de psychoéducation destiné aux patients atteints de troubles bipolaires et à leurs familles

- Type de structure et lieu

SAS CLINEA, Clinique Kerfriden 29150 Chateaulin

- Description du programme

Public

Patients atteints de troubles bipolaires en hospitalisation dans les services de la Clinique Kerfriden ainsi qu'à leur famille.

Objectifs du programme

- Accompagner le patient dans la maladie, et lui permettre d'acquérir les connaissances nécessaires afin de prévenir les rechutes et les complications.

Les ateliers tendent à apprendre aux patients à modifier leur mode de vie (équilibre diététique, programme d'activité physique, diminution des addictions...), prévenir des complications évitables et faire face aux problèmes occasionnés par la maladie.

Le programme implique l'entourage du patient dans l'apprentissage de la gestion de la maladie, des traitements et des répercussions qui en découlent.

Les objectifs spécifiques du programme

- L'acquisition et le maintien par le patient de compétences d'auto-soins,
- Le soulagement de certains symptômes,
- L'acquisition de compétences dites de sécurité visant à sauvegarder la vie du patient,
- La mobilisation ou l'acquisition de compétences d'adaptation (gestion du stress, des émotions, prise de décision...)

Les étapes du programme

1) Diagnostic éducatif

En 2 étapes :

- Réalisation du diagnostic éducatif par le médecin et l'équipe soignante
- Le patient remplit un questionnaire portant sur sa santé, sa maladie, son traitement, ses habitudes de vie, ses projets

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

Ce diagnostic permet de faire le point sur les connaissances du patient vis-à-vis de sa maladie et d'identifier ses besoins ainsi que ses attentes.

2) Définition d'un programme personnalisé avec le patient et l'équipe, correspondant à ses attentes et ses besoins. Signature d'un contrat d'objectifs éducatifs, dans lequel le patient définit ce qu'il souhaite voir aborder lors du programme. (Projet éducatif partagé et contrat d'objectif éducatif, tracés)

3) La mise en œuvre du programme personnalisé

Le patient participe aux ateliers individuels ou en groupe en fonction de ses besoins :

- Ma maladie (entretien médecin, informations sur les causes de la maladie, les symptômes...)
- Mes médicaments (réalisé par le pharmacien, la surveillante, IDE. Infos sur ttt, leurs objectifs, les EI...)
- La prévention de la rechute
- Mon hygiène de vie (sommeil, tabac, alcool, drogues, nutrition, hygiène...)
- La surveillance : information sur la prise de constantes, glycémie, examens...
- La gestion de ma vie personnelle : Ateliers du programme de réadaptation sociale du PRACS (gérer son argent, ses papiers, son temps...)
- Le contrôle de mes émotions : atelier gym douce, relaxation, détente musicale, gestion de la douleur...

4) Évaluation du programme

A la fin de chaque atelier, une évaluation est réalisée avec le patient en lien avec le contrat d'objectifs éducatifs et le diagnostic initial.

A la fin du programme, le patient remplit un questionnaire de satisfaction des séances d'éducation.

- Sources de financement

Aucune

- Difficultés rencontrées

-Alliance thérapeutique Patient/Médecin

-Manque de moyens

-Tous les professionnels inclus dans le programme suite au départ en retraite de certains, ne sont pas encore formés. 2 infirmières ont été formées en 2016, l'assistante sociale et l'ergothérapeute suivront la formation en 2017

- Coordonnateur

Marie-Annick Sarcelet : surveillantegenerale.kerfriden@orpea.net

02 98 86 82 00

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

9/ Emois et moi

- [Type de structure et lieu](#)

Centre Hospitalier Guillaume Régnier, centre thérapeutique de jour Janet Frame

- [Description du programme](#)

Public

Personnes atteintes de schizophrénie, adultes, n'étant pas hospitalisées en intra hospitalier et étant stabilisées. Elles doivent présenter des déficits sur le plan émotionnel.

Objectifs du programme

- Exprimer ses émotions librement en respectant les codes sociaux
- Repérer les effets des émotions sur le corps
- S'expliquer les répercussions des émotions sur son entourage socio-familial
- Repérer les différentes expressions faciales, l'émotion d'autrui
- Repérer les situations sociales vécues comme problématique, les situations génératrices d'angoisse
- Réussir à déduire le comportement d'autrui lors d'un échange
- Décider de son comportement en identifiant les codes sociaux et en tenant compte du contexte
- Pratiquer des techniques d'apaisement face à une situation stressante
- Evaluer les risques d'angoisses et de difficulté de régulation émotionnelle
- Connaître les intervenants et les ressources disponibles en cas de difficultés.

Les étapes du programme

- 1) Le diagnostic éducatif

Il est réalisé par une infirmière lors d'un entretien. Il permet de recueillir les attentes, les besoins, les connaissances, les demandes du bénéficiaire. Il permet également d'évaluer les ressources et les forces de celui-ci.

A l'issue de cet entretien, l'infirmière récapitule les objectifs posés, précise les dates des différentes séances du programme et remet la plaquette de présentation et signe conjointement avec le bénéficiaire le contrat éducatif.

- 2) Les ateliers du programme



Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

Atelier 1 Photomotion : 2 séances collectives d'1h, une avec les 5 personnes bénéficiaires, la seconde avec les 5 personnes bénéficiaires et en compagnie d'un aidant de leur choix.

Objectifs de l'atelier :

- Faciliter la constitution du groupe, la rencontre et la communication entre les participants
- Permettre aux participants d'exprimer librement leurs émotions
- Prendre conscience de son point de vue personnel, sa propre vision et l'exprimer dans un groupe

Atelier 2 Physiomotion : 2 séances collectives d'1h.

Consiste en un échange sur les effets des émotions sur le corps en passant par un support (mannequin d'un corps humain à taille réelle)

Objectifs de l'atelier :

- Modéliser les émotions sur un mannequin du corps humain
- Citer, reconnaître, repérer les effets des émotions sur le corps
- Comprendre le fonctionnement des émotions, leur fonction
- Repérer les différentes parties du corps où se jouent les émotions

Atelier 3 Face-o-motion : 2 séances collectives d'1h.

Reconstitution d'un visage représentant les différentes expressions faciales avec les traits correspondants aux émotions principales

Objectifs de l'atelier :

- Repérer les différents traits selon les différentes expressions faciales correspondantes aux 6 émotions principales

Atelier 4 Dessine l'émotion : 1 séance collective d'1h30.

Atelier dessin

Objectifs de l'atelier :

- Pouvoir reproduire les différentes expressions faciales sur un visage
- Prendre conscience de ses représentations des émotions

Atelier 5 Cartomotion : 5 séances collectives d'1h.

Utilisation de cartes présentant des situations émotionnelles. Les bénéficiaires doivent retrouver l'émotion qui se présente dans une situation donnée.

Atelier 6 Expressions.com : 3 séances d'1h30 avec 2-3 participants maximum

Utilisation du logiciel « les émotions » sur ordinateur

Objectifs de l'atelier :

- Apprendre à connaître, reconnaître et déceler les expressions faciales
- Relier une expression faciale à l'émotion correspondante
- Repérer les différentes expressions faciales d'autrui dans une situation
- Classer et identifier les différentes expressions faciales

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

Atelier 7 CitEmotion : 2-3 séances

Accompagnement sur l'extérieur pour mise en situation réelle

Objectifs de l'atelier :

- Mettre en application les compétences acquises lors des précédents ateliers
- Identifier en situation réelle l'émotion d'autrui et l'intensité de celle-ci
- Dédire le comportement d'autrui lors d'un échange
- Adapter son comportement suite au ressenti d'une émotion
- Evaluer les risques d'angoisse et de difficulté de régulation émotionnelle face à une situation

3) Evaluation des compétences acquises

- Sources de financement

Aucune

- Difficultés rencontrées :

/

- Coordonnateur

Dr David Levoyer

d.levoyer@ch-guillaumeregny.fr

0299875575

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

10/ Partageons nos savoirs : connaître, comprendre et gérer les troubles schizophréniques

- Type de structure et lieu

CHGR – Centre Ressources Famille et Troubles Psychotiques (CReFAP)

- Description du programme

Public

Parent ayant un enfant adulte souffrant d'une maladie schizophrénique ou apparentée (maladie schizo-affective, troubles psychotiques débutants)

Objectifs du programme :

L'objectif général de ce programme est de renforcer la capacité de la famille ayant un proche souffrant de schizophrénie à avoir une meilleure qualité de vie, en sachant élaborer des stratégies de compensation permettant :

- une réduction de la souffrance psychique des membres de la famille ;
- une amélioration de la santé physique, sinon une disponibilité recouverte à se bien-traiter ;
- une capacité améliorée à gérer les tensions intra-familiales et les émotions négatives ;
- une réappropriation de ses rôles sociaux (amicaux, professionnels, associatifs) ;
- un "empowerment" (i.e. développement de la capacité à agir) des familles, correspondant à la capacité à décider par elles-mêmes et pour elles-mêmes et à agir de façon appropriée, en leur permettant d'être des partenaires efficaces du système de santé.

Les objectifs opérationnels du programme visent à :

- acquérir ou approfondir des connaissances sur les maladies schizophréniques et de mettre en œuvre ces connaissances (mise en place pratique de techniques de communication) ;
- aider à la connaissance des soins et à l'accès au système de soins ;
- favoriser la culture du mieux-être, tant physique que psychique (estime de soi) ;
- œuvrer pour une entraide entre familles, afin de faciliter la création d'un réseau de soutien.

Les étapes du programme

- 1) Diagnostic éducatif, réalisé par une infirmière, préalable à l'entretien avec chacun des membres de la famille. Il permet de recueillir les attentes, les besoins, connaissances et demandes de la famille. Il permet d'évaluer, les forces, ressources, les points d'appui de la famille et les éventuelles fragilités.



Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

2) Les séances du programme :

Les séances sont collectives et au nombre de dix, d'une durée chacune de deux heures. Elles ont lieu le mardi, de 18 à 20h, sont mensuelles et s'étalent ainsi sur une année scolaire (octobre à juin). Elles ont lieu dans les locaux de la Maison Associative de la Santé de Rennes, dans laquelle est louée une salle. Les personnes intégrant le programme s'inscrivent pour la totalité des séances et s'engagent, sauf exception, à assister à l'ensemble des dix séances.

Le programme est conçu pour accueillir entre 15 et 20 personnes, chaque famille présente pouvant être représentée par un seul ou plusieurs de ses membres.

Séance n°1 introductive : « Apprenons à nous connaître »

Cette séance est animée par l'infirmière seule. Sous la forme d'une table ronde, elle consiste en un accueil collectif du groupe, une présentation de chacune des personnes participant au programme, et une discussion autour des objectifs du programme comme de son déroulé.

Séance n°2 : « Connaître et comprendre les maladies schizophréniques »

Cette séance est animée par le médecin psychiatre, avec le concours de l'infirmière. Elle est réalisée sous la forme d'une présentation pédagogique d'un diaporama spécifiquement conçu par le CReFaP sur ce thème.

Séance n°3 : « Connaître et comprendre les soins et les traitements »

Cette séance est animée par le médecin psychiatre, avec le concours de l'infirmière. Elle est réalisée sous la forme d'une présentation pédagogique d'un diaporama spécifiquement conçu par le CReFaP sur ce thème.

Séance n°4 : « Vivre l'annonce de la maladie »

Cette séance est animée conjointement par l'infirmière et le médecin psychiatre. Elle est réalisée sous la forme d'une table ronde où la parole est distribuée à chacun des participants, l'échange des expériences de chacun étant privilégié.

Cette séance vise à :

- évoquer la manière dont chacun a eu connaissance du diagnostic de la maladie de son proche ;
- verbaliser les émotions qui ont accompagné cette annonce ;
- trouver compréhension et réconfort en s'identifiant au travers des témoignages partagés.

Séance n°5 : « Vivre les rémissions et les rechutes »

Cette séance est animée conjointement par l'infirmière et le médecin psychiatre. Elle est réalisée sous la forme d'une table ronde où la parole est distribuée à chacun des participants, l'échange des expériences de chacun étant privilégié.

Cette séance vise à :

- évoquer le caractère évolutif de la maladie, les moyens d'éviter les rechutes ;
- développer les stratégies adaptatives pour anticiper et gérer les réhospitalisations éventuelles ;
- verbaliser les émotions qui accompagnent généralement la réhospitalisation ;
- développer l'espoir d'une rémission clinique et fonctionnelle durable.



Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

Séance n°6 : « Vivre en famille »

Cette séance est animée conjointement par l'infirmière et le médecin psychiatre. Elle est réalisée sous la forme d'une table ronde où la parole est distribuée à chacun des participants, l'échange des expériences de chacun étant privilégié.

Cette séance vise à :

- évoquer les changements que la maladie a opérés dans les relations intrafamiliales ;
- verbaliser les émotions qui ont accompagné les remaniements intrafamiliaux ;
- remettre en mouvement les ressources familiales et les liens sociaux de la famille ;
- développer un réseau de soutien.

Séance n°7 : « Connaître et comprendre les mesures d'accompagnement social »

Cette séance est animée conjointement par l'infirmière et le médecin psychiatre, avec la participation de l'assistante sociale. Elle est réalisée sous la forme d'une présentation didactique des mesures d'accompagnement social, et un échange autour des questions des participants (questions qu'ils ont préparé auparavant).

Cette séance vise à :

- fournir des connaissances actualisées sur les mesures d'accompagnement social, les droits en matière de compensation du handicap ;
- expliquer l'organisations des institutions (Sécurité Sociale, CAF, MDPH, gestion de curatelle, ESAT, SAVS, etc...) ;
- permettre aux familles de prendre les mesures nécessaires, anticiper l'avenir ;
- répondre aux questions des participants.

Séance n°8 : « Connaître et comprendre les dispositifs partenariaux d'aide et de soutien aux patients, aux familles et aidants naturels »

Cette séance est animée conjointement par l'infirmière et le médecin psychiatre, avec la participation de plusieurs professionnels de services de soutien et d'accompagnement, et la participation de bénéficiaires de ces services. Chacun présente les missions des services, et ce qu'ils permettent concrètement d'apporter aux bénéficiaires.

Cette séance vise à :

- fournir des témoignages directs de l'expérience ;
- mettre en lien les familles avec les dispositifs existants ;
- s'identifier plus facilement aux situations exposées ;
- restaurer l'espoir d'un mieux-être ;
- répondre aux questions des participants.

Séance n°9 : « Appréhender l'espoir »

Cette séance est animée conjointement par l'infirmière et le médecin psychiatre. Elle est réalisée sous la forme du visionnage d'un film documentaire présentant le témoignage de trois patients, qui relatent leur parcours de vie, l'irruption de la maladie, l'installation des soins, le processus de rétablissement.

Cette séance vise à :

- présenter des parcours complexes de maladies marquées par une évolution favorable ;
- développer la notion indispensable d'espoir ;
- répondre aux questions des participants ;
- présenter les autres accompagnements disponibles pour les familles.

Les programmes d'ETP autorisés par l'ARS en santé mentale en Bretagne

Annexe 2

Séance n°10 : « Concluons ensemble ! »

Cette séance est animée conjointement par l'infirmière et le médecin psychiatre. Elle sert de conclusion au programme, et permet de faire un bilan avec l'ensemble des participants, comme de remplir l'évaluation finale (identique à celle initiale).

- Sources de financement

Aucune

- Difficultés rencontrées

Non connues

- Coordonnateur

David Levoyer, Médecin, psychiatre

d.levoyer@ch-guillaumeregner.fr

02.99.87.55.75